

**REGLEMENT PARTICULIER
COURSE DE TRACTEURS à PEDALES**



**FOIRE D'ÉTÉ DE BERNOS
JUILLET 2019**

Ces courses se disputeront lors du weekend du Grand Prix de Tondeuse Cross à Saint Laurent Médoc sur le champ de Foire de Bernos.

La course est ouverte aux enfants de moins de 10 ans, disposants de leurs propre tracteur à pédales, et accompagnés de leurs parents ou tuteurs. (en cas de litige, un justificatif de l'age de l'enfant peut être demandé aux parents ou tuteurs.)

La course se déroule sur une piste gravée d'environ 100 mètres maximum. Les positions sur la ligne de départ sont en fonction de la taille des pilotes, les plus petits devant et les plus grands derrière.

Le départ et l'arrivée seront donnés au drapeau, par la direction de course.

Les parents et accompagnants devront se maintenir derrière les barrières, et en aucun cas aider ou pousser leur pilote, ni empêcher le dépassement par un autre concurrent.

un autre concurrent. Pour les tracteurs du type chargeurs, les fourches ou godets avant devront être démontés.

Equipement des pilotes: Il est recommandé des vêtements qui protègent les genoux et les coudes des pilotes ainsi qu'un casque de vélo.

Les déguisements et les masques sont autorisés et même recommandés.

Nous vous rappelons que cette course reste un amusement sans aucun enjeu.

Lots à la 1ère Fille et 1er Garçon. Tous les participants seront récompensés.

Le Team Laurentus Autosport se réserve le droit de refuser tout engagement sans avoir à en donner la raison. Cette épreuve se déroulant, sous l'entière responsabilité des parents, l'organisateur se décharge de toute responsabilité dans le cas d'accident survenus.

Les bulletins d'engagement seront disponibles à l'accueil de la foire et sur le site de la tondeuse.

L'organisateur se laisse le droit de rajouter une publicité obligatoire et un numéro de course sur les tracteurs à pédales.

Les engagements seront clos, 25 minutes avant le départ de chaque course.

ENGAGEMENTS GRATUITS.

Course 1-Samedi 6 Juillet 2019 à 12h00

Course 2-Dimanche 7 Juillet 2019 à 12h00